



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU 14/01/2016

L'an deux mil seize, le jeudi 14 janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est assemblé en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick BLANCHARD, maire. Etaient présents : M. BLANCHARD Patrick, M. LECORGNE Dominique, M. MACAUD Claude, Mme METRAS Mireille, M. BERTHELOT Philippe, Mme BOUTIN Marlène, M. CODOGNET Jean-Gaël, M. FERRET Bruno, Mme FERRON Sylvie, Mme LEGER Jacqueline, M. SIMON Olivier et Mme VANHOUTTE Amélie

Excusés : MM. MEMON, POMAREDE et REDON

Le Conseil a choisi pour secrétaire Mme Sylvie FERRON.

Délibérations

Le conseil municipal (8 voix pour, 2 voix contre, 2 abstentions), a décidé pour 2017 pour la location de l'Envol de garder le même tarif à la semaine ainsi que pour les associations et d'augmenter le tarif du weekend et des 24/25 décembre et des 31 décembre/1 janvier à 800 € pour les personnes de la commune et extérieures à la commune.

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents,

- décide de verser une subvention de 200 € au Secours Catholique,
- approuve un virement de crédits pour la participation à l'école maternelle,
- approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes Aunis Atlantique, au titre d'une nouvelle compétence facultative ayant pour titre Aménagement numérique : « établissement, exploitation acquisition et mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques à très haut débit ».
- décide de fixer le prix d'une entrée pour le spectacle de Babass à 15 €.

Questions diverses :

- Sorties des élèves de l'école maternelle 19 € par enfant et par an
- Mme CHARLES Frédérique en arrêt de travail jusqu'au 31 janvier
- Remerciements pour le petit bloc- notes distribué
- Salle des fêtes repeinte pendant les vacances de février
- Réunion de chantier travaux rue de la Mollerie

Vue par nous, Maire de la commune LONGEVES pour être affiché à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

Le 21 janvier 2016
Le Maire, Patrick BLANCHARD